

## x) document(s)

document(s) :

[s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/4ba8d2db-0352-4721-a1f6-45ff618ccf64](https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/4ba8d2db-0352-4721-a1f6-45ff618ccf64)

## ns générales

GLIA Léo

émoire : CONTE PHILIPPE

iversité Panthéon-Assas - Master Droit pénal et sciences pénales

on : 20-02-2024

L'emprise s'invite depuis quelques années dans le débat politique, entraînant conséquemment son utilisation croissante et avec elle on des sens qui lui sont donnés. Elle désigne pourtant un phénomène que les sciences sociales ont appréhendé bien avant que le ne s'en empare. Si sa définition n'est pas figée, ses contours sont aujourd'hui connus. Ce qui n'empêche pas un certain torpillage gré des interventions médiatiques. Le terme d'emprise est parfois mobilisé pour décrire toute relation déséquilibrée où, dans la très des cas un homme domine une femme, sa partenaire ou ex-partenaire ; et il est vrai que l'emprise trouve un de ses points d'attach is elle ne peut être réduite à cela, au risque de nuire à la compréhension des véritables relations d'emprise, en tout cas dans celles mme telles par les sciences sociales que sont la psychologie et la sociologie. Il est tentant de faire tomber sous sa coupe les y subirait le pouvoir de l'autre, consciemment ou non ; c'est d'ailleurs un constat récent que de vouloir ranger chaque situation dans besoin, de lui en créer une sur-mesure. Mais si une case doit être trouvée pour ces relations déséquilibrées, elle ne sera pas t celle de l'emprise. Car elle est sélective : n'est pas sous emprise qui le prétend. La réduire à un déséquilibre relationnel n'aidera ni ni ses victimes véritables.

is : Emprise, Violences conjugales???, Violences psychologiques, Violences intrafamiliales, Secret professionnel, Non-dénonciation

## ns techniques

tion

ment PDF

## ns complémentaires



gine :

iv-pantheon-assas-ori-17941

urce : Ressource documentaire